



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
14 décembre 2012
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2013
28 janvier-1^{er} février 2013, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme pour l'Érythrée
(2013-2016)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	2
II. Coopération passée et leçons tirées de l'expérience	3
III. Programme proposé	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	7
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources	8



I. Analyse de la situation

1. Depuis son indépendance en 1993 et jusqu'en 1997, l'Érythrée a élaboré et exécuté des politiques et stratégies socioéconomiques qui se sont soldées par une accélération de la croissance économique (7 % en moyenne annuelle) et par d'autres améliorations notables en matière de santé et d'éducation. Toutefois, le conflit frontalier avec l'Éthiopie (1998-2000), l'impasse concernant la démarcation de la frontière et des périodes renouvelées de sécheresse ont compromis les résultats positifs obtenus après l'indépendance. Par exemple, entre 1998 et 2004, le pays a accusé une croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) de seulement 1 % et une incidence élevée de la pauvreté avec 66 %¹, ce qui a rendu la population plus vulnérable. En outre, le chômage, en particulier parmi les jeunes, est devenu une préoccupation majeure et persistante du Gouvernement. Eu égard à la pénurie de données, il est difficile d'indiquer le taux de chômage actuel des jeunes. Plus récemment, il y a eu des signes d'amélioration de la situation économique à mesure que les investissements dans le secteur minier continuaient à augmenter, offrant de grandes possibilités de création d'emplois. Le PIB devrait augmenter de 2 % en 2012 et de 7 % en 2013². Sur les fronts politique et diplomatique, après des années d'absence dans les instances internationales et régionales, comme l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en 2011, le Gouvernement s'est employé à y reprendre sa pleine participation. Ce réengagement positif initial exigera des efforts soutenus de la part du Gouvernement et de la communauté internationale.

2. L'Érythrée est sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) concernant la mortalité de l'enfant, la mortalité maternelle, le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Pendant la dernière décennie, elle a accompli des progrès notables en matière de réduction de la mortalité des moins de cinq ans, qui est tombée de 93 pour 1 000 naissances vivantes en 1995 à 48 en 2010. Elle a également réduit sensiblement la mortalité maternelle de 998 pour 100 000 naissances vivantes en 1995 à 486 pour 100 000 naissances vivantes en 2010³. Malgré les progrès accomplis en ce qui concerne les OMD relatifs à la santé, l'Érythrée a pris du retard à l'égard des principaux OMD qui sont cruciaux pour la réalisation du développement humain, tels que l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim et la réalisation de l'éducation primaire universelle⁴. Par exemple, en 2005, l'Érythrée avait réussi à porter le taux net de scolarisation de 23 à 52,6 % après avoir mis au point un programme d'expansion rapide de l'éducation de base. Toutefois, en 2010, ce taux était tombé à 49,6 %⁵, avec des disparités selon le lieu et le sexe.

3. L'Érythrée est située dans une région aride et semi-aride du Sahel en Afrique, ce qui la rend vulnérable aux effets de la variabilité accrue de la pluviométrie, qui a provoqué des inondations et des sécheresses, du stress hydrique, la dégradation des sols, la montée de la température et le déboisement (étant donné la forte dépendance

¹ *The State of Eritrea Millennium Development Goals Report*, 2006, Ministry of National Development.

² Eritrea Country Report, Economist Intelligence Unit, 2012.

³ Health Management Information System, 2009-2010, Ministry of Health.

⁴ *The State of Eritrea Millennium Development Goals Report*, 2006, Ministry of National Development.

⁵ Education Management Information System, 2009-2010, Ministry of Education.

du pays des combustibles fossiles et de la production à forte intensité énergétique qui y est associée, et d'un écosystème fragile)⁶. Ces facteurs pourraient compromettre les progrès que le pays a accomplis vers le développement durable, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'amélioration des niveaux de vie. À l'heure actuelle, quelque 70 % de la population, composée principalement de femmes et d'enfants, vivent dans des zones rurales et sont tributaires de cultures pluviales, de l'élevage et de la pêche pour l'emploi et la création de revenus⁷. Par conséquent, pour garantir la sécurité alimentaire et une subsistance durable pour ces groupes et pour développer leur résilience, il faut un dosage approprié de développement communautaire et d'interventions politiques, qui tous représentent des priorités nationales importantes du Gouvernement.

4. Au moment de l'accession du pays à l'indépendance, le Gouvernement a manifesté un ferme engagement en faveur de la création d'une administration publique à même de fournir des services publics efficaces. Il a réussi à créer différentes institutions, mais n'a pas pu relever le défi résultant, dans le domaine des capacités humaines, de la grave pénurie de personnel qualifié pour la gestion quotidienne de l'administration et l'application des politiques et des règlements. Cette situation persiste, notamment en ce qui concerne la gestion des relations internationales et des droits de l'homme, l'élaboration des politiques relatives au commerce et à l'investissement, ainsi qu'en matière de statistiques, appelées à jeter les bases de l'élaboration de politiques reposant sur des données probantes. En outre, le ferme engagement national en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion des femmes est sapé par l'absence des compétences qu'il faut pour intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les politiques et stratégies nationales de développement et pour conduire des activités de sensibilisation et un dialogue sur les questions relatives à l'égalité des sexes. Par exemple, la législation érythréenne prévoit un quota en matière de prise de décisions, réservant aux femmes 30 % des sièges dans les administrations provinciales et de district, ainsi qu'au Parlement national. Toutefois, à l'heure actuelle, les femmes ne représentent que 22 % des membres de l'Assemblée nationale et 18 % des ministres, bien que leur participation soit plus grande aux échelons inférieurs de l'administration⁸. Il faut donc accorder la priorité à des activités de création de capacités aux fins de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes et d'un dialogue politique sur cette question, l'accent étant mis sur le rôle de commandement des femmes et leur participation à la prise de décision de haut niveau.

II. Coopération passée et leçons tirées de l'expérience

5. *Coopération passée.* Faisant partie intégrante du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le programme de pays 2007-2011 a été élaboré et exécuté conjointement par le PNUD et le Gouvernement érythréen conformément aux priorités nationales. L'évaluation finale du programme a identifié de fortes preuves de la contribution du PNUD au résultat du développement en Érythrée. Cela

⁶ Communication nationale initiale de l'Érythrée présentée au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, décembre 2001.

⁷ Stratégie de sécurité alimentaire du Gouvernement, 2004.

⁸ « Eritrea Gender Profile 2008 », African Development Bank.

vaut notamment pour le soutien apporté à la réinstallation et à la réinsertion des personnes déplacées et des personnes qui sont rentrées (71 000) qui se trouvaient dans des camps de fortune au moment du commencement du programme, et dont la plupart ont maintenant amélioré leur niveau de vie. Toutefois, ils sont encore loin de retrouver leur situation d'avant-guerre et d'avoir développé une résilience aux secousses naturelles et socioéconomiques. L'exécution du premier projet d'énergie éolienne en Érythrée grâce au soutien du PNUD et du Fonds pour l'environnement mondial a exercé une influence positive sur la politique du Gouvernement qui vise à reproduire ce projet dans d'autres zones où les vents sont forts (conformément à l'OMD 7). Le projet, exécuté dans la ville portuaire d'Assab, répond actuellement à 20 % des besoins de la ville en énergie, et le prix de revient annuel a été réduit de plus de 30 %⁹.

6. En 2011, la coopération entre le Gouvernement et le système des Nations Unies est passée par une période difficile et incertaine à la suite de la suspension abrupte du Plan-cadre par le Gouvernement. Au lieu de suivre le Plan-cadre, le Gouvernement a demandé au système des Nations Unies d'affecter ses ressources à trois domaines : la santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans un cadre de coopération intérimaire, qui a pris fin en 2012. Le rôle du PNUD a été limité de manière draconienne au développement de la capacité opérationnelle et réglementaire du Ministère de la santé ainsi qu'au renforcement de la capacité du Ministère de la Terre, de l'eau et de l'environnement à assurer un approvisionnement stable en eau et l'assainissement. Toutefois, le renouvellement récent de l'engagement du Gouvernement en faveur de la coopération avec le système des Nations Unies et la communauté internationale a ouvert la voie à une programmation plus large et plus profonde dans le cadre d'un nouveau partenariat qui tient compte des mandats des différents organismes des Nations Unies. Par conséquent, les programmes prioritaires proposés du nouveau programme de pays incluent le développement de la capacité nationale, la promotion de la femme, des modes de subsistance durables, la sécurité alimentaire et la viabilité environnementale.

7. *Leçons tirées de l'expérience.* La première leçon, c'est que les programmes du PNUD peuvent et doivent être exécutés sans créer des unités d'exécution coûteuses à cet effet. Malgré les problèmes posés par le manque de capacités nationales, signalé ci-devant, le PNUD a réussi à intégrer pleinement la quasi-totalité de ses programmes, à l'échelle à la fois nationale et régionale, dans les structures de l'État sans créer des unités séparées pour le programme composées d'un conseiller principal et d'autres personnels. Cela était principalement le résultat du leadership solide manifesté par le Gouvernement et sa politique qui décourage la création de telles unités. Deuxièmement, certains programmes conjoints du dernier Plan-cadre n'ont pas été exécutés pleinement étant donné des prévisions peu réalistes quant aux ressources disponibles formulées par certains organismes des Nations Unies. Pour le futur programme, il faut que le système des Nations Unies s'emploie à évaluer de manière plus précise la situation des ressources et établisse des liens plus étroits avec les donateurs, de manière à rendre les prévisions de ressources plus réalistes. Troisièmement, l'élaboration et l'adoption des politiques officielles au niveau national paraissent être plus prudentes et plus lentes, ce qui retarde l'adoption des politiques et des lois. En conséquence, le PNUD doit mieux comprendre le

⁹ « Pilot Wind Energy Project Terminal Evaluation », 2009, PNUD.

processus d'élaboration des politiques nationales et établir des liens plus étroits avec les dirigeants du pays avant de soutenir l'élaboration des politiques.

III. Programme proposé

8. Le programme est basé sur le cadre de coopération stratégique entre le Gouvernement et les Nations Unies 2013-2016, qui est aligné sur les priorités de développement national énoncées dans les plans, stratégies et politiques sectoriels. Il a été conçu quand le Gouvernement était toujours en train de préparer le plan de développement national, alors que ses principaux paramètres sont définis dans le présent programme de pays. Celui-ci gardera une certaine souplesse afin de pouvoir prendre en considération certains éléments qui pourraient se dégager du plan de développement national. La stratégie du programme, qui comprend trois principaux domaines prioritaires stratégiques, a été conçue de manière à répondre aux aspirations de développement du Gouvernement qui visent à réaliser une croissance économique rapide et équilibrée basée sur son principe d'autosuffisance et accompagnée d'équité et de justice sociales. Elle met l'accent sur le soutien apporté au Gouvernement en vue d'accélérer la réalisation des OMD en retard grâce à la création de capacités dans les institutions publiques cibles aux fins d'une fourniture efficace des services, de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des jeunes, de la conservation et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, et du renforcement de la résilience des ménages. Le programme prévoit une intégration intersectorielle qui permet d'obtenir des résultats grâce à l'établissement de liens entre les diverses interventions. Les trois principaux domaines prioritaires du programme sont les suivants :

Développement de la capacité nationale (OMD 3 et 8)

9. Le soutien apporté par le PNUD vise à renforcer la capacité nationale dans les domaines stratégiques suivants : a) relations internationales et droits de l'homme, engagement diplomatique et application des recommandations de l'examen périodique universel; b) négociations en matière de commerce et d'investissement et élaboration des politiques connexes, ce qui améliorera l'environnement réglementaire et contribuera à attirer l'investissement étranger direct et à stimuler l'économie interne; et c) collecte, analyse et diffusion de données désagrégées et mise en place d'un système global de gestion des données soucieux de l'égalité des sexes susceptible d'alimenter une planification et une gestion basées sur des données probantes. En outre, le PNUD concentrera son attention sur la participation des femmes au commandement et aux échelons supérieurs des postes de prise de décision. Il soutiendra également l'Union nationale des femmes érythréennes et d'autres institutions nationales clefs en vue de renforcer leur capacité humaine et institutionnelle à intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les politiques et stratégies nationales. Il s'agira, entre autres, de conduire des activités de sensibilisation et un dialogue politique sur des questions relatives à l'égalité des sexes, y compris dans des domaines liés à la subsistance durable et à l'agriculture, et à la gestion intégrée des ressources en eau. Là où cela est possible et approprié, on s'appuiera sur la diaspora érythréenne pour soutenir les efforts en faveur du développement de la capacité nationale.

Moyens de subsistance durable et sécurité alimentaire (OMD 1 et 7)

10. Les activités menées dans ce domaine stratégique seront basées sur les acquis du programme de relèvement rapide passé et mettront l'accent sur le développement d'une résilience à long terme et l'autonomisation économique des communautés locales grâce à un développement centré sur les régions et des approches intégrées. Les principales interventions viseront à renforcer la capacité de production dans l'agriculture et la pêche et seront menées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à créer de l'emploi et des possibilités de formation de revenus, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes. En outre, des programmes de sensibilisation et de formation concernant la prévention des situations de sécheresse et leur atténuation, ainsi que la planification de circonstance au niveau régional et sous-régional, afin de mettre les communautés à même de mettre en place des mécanismes de protection contre les secousses naturelles et économiques. Le PNUD appuiera également le développement des aptitudes locales au commandement dans toute une série de domaines, y compris la planification, la programmation, la gestion et l'utilisation efficace des ressources, et informera les populations des dispositions juridiques qui profitent aux pauvres. En outre, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Agence érythréenne du déminage, le PNUD aidera les communautés cibles à accroître les terres arables grâce au déminage dans le cadre de la continuation de son programme de lutte anti-mines, contribuant ainsi à la subsistance durable, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Viabilité environnementale (OMD 7)

11. Le PNUD aidera à exécuter la stratégie globale du Gouvernement concernant la gestion intégrée des terres, de l'eau et des ressources environnementales. Les domaines de soutien spécifique seront les suivants : a) gestion intégrée des ressources en eau (gestion des bassins versants) de manière à accroître l'infiltration, la recharge des aquifères et un approvisionnement accru et durable en eau des ménages et de l'agriculture; on traitera également des inégalités entre les sexes en ce qui concerne la gestion équitable des ressources en eau; b) conservation et utilisation rationnelle des ressources naturelles et de la diversité biologique grâce à l'établissement de nouvelles zones protégées et à l'application de systèmes de gestion rationnelle des terres; c) renforcement de la résilience des communautés et de leur capacité d'adaptation aux changements climatiques grâce à l'exécution de programmes d'atténuation et d'adaptation appropriés destinés à réduire les risques posés par les changements climatiques et la vulnérabilité des communautés; d) contribution aux activités de plaidoyer et de sensibilisation concernant les effets des changements climatiques et au développement de la capacité des institutions nationales à conduire des évaluations en matière d'adaptation et d'atténuation de manière à dégager des informations pour la prise de décisions; et e) conduite d'études sur des sources d'énergie de substitution et promotion ou reproduction de projets pilotes d'énergie renouvelable couronnés de succès dans des zones de l'Érythrée où les vents sont forts. Le PNUD entend travailler avec les organismes multilatéraux qui soutiennent les efforts environnementaux, tels que le Fonds pour l'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds pour les pays les moins avancés.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

12. Le programme sera exécuté au niveau national et pris en charge par le pays avec la participation des institutions nationales, ce qui est conforme aux principes directeurs du PNUD, et par d'autres modalités, telles que l'exécution directe, utilisées sur la base d'un accord avec le Gouvernement. En sa qualité d'organisme de coordination pour la coopération internationale, le Ministère du développement national approuvera les programmes et les projets et assurera la cohérence des activités avec les politiques et objectifs nationaux en participant à l'élaboration des programmes et projets du PNUD et à leur évaluation. Les plans de travail annuels seront également établis grâce à la consultation avec des homologues nationaux et signés par les partenaires d'exécution.

13. Les ressources ordinaires du PNUD serviront de ressources catalytiques, alors que l'on s'emploiera à obtenir des ressources additionnelles auprès des partenaires de développement. Cela exigera l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources. Par ailleurs, le PNUD insistera davantage sur une gestion axée sur les résultats en vue de renforcer la coordination et l'exécution du programme. Il travaillera également avec d'autres organismes des Nations Unies et le Gouvernement pour examiner les rapports trimestriels sur les résultats des programmes et des projets et conduira avec eux des examens annuels et des évaluations des résultats et des programmes, ainsi qu'une évaluation à mi-parcours et finale du plan d'action du programme de pays. Des comités directeurs composés du Gouvernement et d'autres parties prenantes seront des mécanismes importants pour le suivi, l'évaluation et l'examen du programme. Le PNUD s'alignera sur le programme proposé et renforcera plus avant les capacités opérationnelles aux fins d'une exécution efficace. Un suivi constant des besoins facilitera d'éventuels ajustements.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Érythrée (2013-2016)

Priorité ou objectif national : Renforcer la capacité nationale et régionale à assurer un développement efficace en Érythrée

Résultat 4 visé par le cadre de coopération stratégique : Les institutions cibles de l'État sont à même de fournir des services efficaces à tous.

Indicateur de résultats : Les institutions cibles de l'État fournissent des services de qualité.

Domaine stratégique connexe : La capacité des institutions a été développée.

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montants indicatifs des ressources (dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement créera un environnement propre à permettre un développement efficace de la capacité humaine et institutionnelle.	Les organismes des Nations Unies – FNUAP, OMS et HCR, et les partenaires de développement fourniront un soutien technique et financier et participeront à l'exécution des programmes grâce à une planification, une coordination, un suivi et une évaluation conjoints.	Le PNUD donnera accès à des pratiques optimales en vue d'améliorer les rendements aux fins de la fourniture efficace des services. En outre, il soutiendra la mise au point des normes, des dispositions institutionnelles et procédurales, et apportera une contribution technique aux fins du développement des compétences requises.	<p>1. Indicateurs : La mise à jour de la stratégie de communication est approuvée; les mécanismes chargés de l'examen périodique universel (EPU) sont en place; et la base de données des professionnels de la diaspora a été établie. Niveau de référence : La stratégie de communication existante; absence de mécanismes chargés de l'EPU et d'une base de données pour la diaspora. Niveau cible : Une stratégie nationale de communication a été approuvée et est pleinement opérationnelle; les mécanismes chargés de l'EPU sont en place; et une base de données globale de la diaspora a été créée.</p> <p>2. Indicateurs : Des politiques et règlements reformulés en matière de commerce sont appliqués. Niveau de référence : Des politiques et règlements en matière de commerce et d'investissement existent. Niveau cible : Des politiques et stratégies commerciales reformulées ont été approuvées et leur application a commencé.</p> <p>3. Indicateurs : Nombre d'institutions nationales dotées de tous les moyens nécessaires pour intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans leurs plans, stratégies et politiques nationaux et</p>	<p>Produit 1 : Capacité accrue du Ministère des affaires étrangères à conduire une diplomatie axée sur des interventions effectives en faveur du développement</p> <p>Produit 2 : Capacité accrue du Ministère du commerce et de l'industrie à conduire des activités de promotion du commerce et de l'investissement</p> <p>Produit 3 : Capacité accrue des institutions publiques cibles à intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes et à conduire des activités de sensibilisation et un dialogue concernant l'égalité des sexes et existence d'un</p>	<p>Ressources ordinaires : 4,275 millions</p> <p>Autres ressources : 0,96 million</p>

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montants indicatifs des ressources (dollars É.-U.)</i>
			<p>pour conduire des activités de sensibilisation et un dialogue concernant l'égalité des sexes (par exemple sur la participation les femmes au commandement et à la prise de décisions concernant la subsistance et l'agriculture durables, et leur intégration dans la gestion intégrée des ressources en eau).</p> <p>Niveau de référence : Cinq institutions nationales ont des plans, des stratégies et des politiques soucieux de l'égalité des sexes.</p> <p>Niveau cible : Sept institutions nationales ont des plans, stratégies et politiques sectoriels soucieux de l'égalité des sexes.</p> <p>4. Indicateurs : Une base nationale de données ventilées par sexe a été établie. Niveau de référence : Absence d'une base de données ventilées par sexe. Niveau cible : Existence d'une base globale de données ventilées par sexe destinée à alimenter une planification et une gestion du développement reposant sur des données probantes.</p>	<p>mécanisme de coordination dans ce domaine</p> <p>Produit 4 : Capacité nationale accrue à collecter, analyser et diffuser des données ventilées par sexe</p>	

Priorité ou objectif national : Garantir à tous les Érythréens une quantité suffisante de produits alimentaires de qualité acceptable à un prix abordable en tout temps et en tout lieu

Résultat 6 visé par le cadre de coopération stratégique : Les ménages pauvres et vulnérables ont un meilleur accès à des produits alimentaires de qualité qu'ils utilisent à meilleur escient, et disposent de moyens de subsistance accrus.

Indicateur de résultats : Pourcentage de ménages disposant de nouveaux moyens de subsistance; nombre de ménages ayant accès à des produits alimentaires de qualité

Domaine stratégique connexe : Sécurité alimentaire et moyens de subsistance durable

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cible</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montants indicatifs des ressources (dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement améliorera la capacité des ministères et autorités sectoriels, des administrations régionales et des collectivités locales à se procurer et à utiliser au niveau des ménages des produits alimentaires de qualité et à améliorer les moyens de subsistance des pauvres et des groupes vulnérables.	La FAO, l'UNICEF, le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, le Programme de microfinancement du PNUD et des donateurs seront des contributeurs clefs sur le plan technique et financier. Les unions nationales de femmes, de jeunes et de travailleurs et les collectivités locales seront associées à la mobilisation et à la conduite de consultations avec les communautés afin que les interventions soient adaptées à des communautés spécifiques.	Le PNUD appuiera le développement de la résilience des communautés et le relèvement économique des populations affectées par la guerre et la sécheresse en renforçant et en développant les capacités de production des communautés et en créant des possibilités d'emploi et des moyens de subsistance générateurs de revenus grâce à un ensemble d'activités économiques interdépendants (OMD 1). Ces interventions de développement communautaire influenceront sur les débats sur les politiques au niveau national.	1. Indicateurs : Pourcentage des ménages où la consommation de produits alimentaires s'est accrue; nombre de ménages qui mènent des activités génératrices de revenus, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes; et nombre de femmes et de jeunes formés à des compétences professionnelles; la stratégie de sécurité alimentaire du Gouvernement est renforcée. Niveau de référence : 60 % et 25 % des personnes jouissent de la sécurité alimentaire en bonne et mauvaise saison respectivement; pourcentage de ménages qui mènent des activités génératrices de revenus et nombres de femmes et de jeunes formés à des compétences professionnelles – à déterminer; le Gouvernement dispose d'une stratégie de sécurité alimentaire. Niveau cible : La consommation de produits alimentaires par les ménages a augmenté de 10 %; 1 000 ménages jouissaient d'une sécurité alimentaire accrue; 1 000 ménages (5 800 personnes) ont un emploi et mènent des activités génératrices de revenus; et 1 000 femmes et jeunes ont été formés à des compétences	Produit 1 : Productivité alimentaire accrue dans les communautés et régions cibles Produit 2 : Les femmes et les jeunes ont les compétences qu'il faut pour participer à des activités génératrices de revenus et pour avoir un emploi. Produit 3 : La stratégie de sécurité alimentaire est élargie et garantit l'obtention et l'utilisation de produits alimentaires de qualité et l'amélioration des moyens de subsistance.	Ressources ordinaires : 2 millions Autres ressources : 3 millions

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cible</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montants indicatifs des ressources (dollars É.-U.)</i>
			professionnelles; l'élargissement de la stratégie de sécurité alimentaire du Gouvernement garantit l'obtention et l'utilisation de produits alimentaires de qualité et l'amélioration des moyens de subsistance des personnes pauvres et vulnérables.		